

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 13-mai-2021Date de révision 04-sept.-2024Numéro de révision 2

1. IDENTIFICATION

Nom du produit Dawn Professional Multi-Surface Heavy Duty Degreaser RTU

Code(s) du produit 6-15

Identificateur de produit 91740262_PROF_NG

Type de produit Produit fini - Professionnel

Utilisation recommandéeNettoyage multisurface.

Restrictions d'utilisation Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.

Fabricant Procter & Gamble

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Non classé. Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse selon Hazard Communication Standard (la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses) d'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Mentions de dangerAucunPictogrammes de dangerAucun

Conseils de prudence Aucun

Conseils de prudence - Réponse Aucun

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

91740262 PROF NG - Dawn Professional Multi-Surface

Heavy Duty Degreaser RTU

Ingrédients dangereux Aucun.

Renseignements complémentaires

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation Contact avec les yeux

persiste.

Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste. Contact avec la peau

Ingestion Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Inhalation

Symptômes et effets les plus

importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Risque de lésions oculaires graves Peut causer des brûlures

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée. Produit chimique.

Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulierComme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de

pour les pompiers

pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Date de révision 04-sept.-2024

Dispositions particulières Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la Précautions personnelles

peau ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à

Ne pas laisser pénétrer dans les voies d'eau

Ne pas rejeter le produit dans les étendues d'eau naturelles sans prétraitement ou dilution l'environnement

adéquate

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Contenir un

Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en

vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition II n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT): Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Protection de la peau et du corps Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages: **Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT): Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide

Aspect transparent pourpre

Couleur Aucun renseignement disponible

Odeur parfumé

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques

101 °C / 214 °F

12.9 pН Aucun renseignement disponible

Point de fusion / point de congélation

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition

Point d'éclair Aucun renseignement disponible Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Inflammabilité

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Densité de vapeur relative Densité relative Aucun renseignement disponible Solubilité dans l'eau Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Coefficient de partage Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité

Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Aucun dans des conditions normales de traitement. Réactions dangereuses

Conditions à éviter Aucun dans des conditions normales de traitement.

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucun effet connu. Inhalation Aucun effet connu. Contact avec la peau Ingestion Aucun effet connu. Aucun effet connu. Contact avec les yeux

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucun effet connu. Toxicité aiguë Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun effet connu. Lésions oculaires graves/irritation Aucun effet connu.

oculaire

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu. Aucun effet connu. Sensibilisation des voies

respiratoires

Aucun effet connu. Mutagénicité sur les cellules

germinales

Toxicité pour la reproduction Aucun effet connu. Toxicité pour le développement Aucun effet connu. STOT - exposition unique Aucun effet connu. STOT - exposition répétée Aucun effet connu. Danger par aspiration Aucun effet connu. Cancérogénicité Aucun effet connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible. **Autres effets nocifs**

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Disposal methods

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Les produits visés par la présente fiche signalétique, dans leur forme originale, éliminés en tant que déchets, sont corrosifs déchets dangereux, D002, selon la réglementation fédérale

RCRA (40 CFR 261). L'élimination doit être conforme aux réglementations locales,

provinciales et fédérales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Codes Californie déchets dangereux331

(non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IMDG Non réglementé

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

Réglementations des Etats

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information.

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

<u>Légende</u>

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>HMIS</u>

NFPA

Date d'émission :13-mai-2021Date de révision04-sept.-2024

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les

renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique